



VENDEUIL
Bulletin Municipal
n° 08 - 2009
24 novembre 2009

•••

Présidence : Alex LESBROS, Maire

Etaient présents : Martial MARLIERE, Pascal MAERTENS, Frédéric BAILLY, Philippe BENOIT, Nicole BOURGAUX, André DA FONSECA, Pascal DEGRANDE, Eric DRAN, David HINZ, Françoise MINET, Vincent NETTELET, Marie-Jeanne PELLETIER

Absents excusés : Maryline DELOT, Sylvain DUPLOUY

Assistait également : Céline DELIMAUGES



C.C.V.O. : La communauté de communes dispose de radars « préventifs » indicateurs de vitesse. Le conseil municipal souhaite bénéficier de ce service afin de contrôler la vitesse dans la commune.

SYNDICAT D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DE L'OISE AVAL ET DE SES

AFFLUENTS : La commune de Courbes a demandé son retrait de ce syndicat. Les membres du Conseil Municipal acceptent cette demande.

USEDA : La commune de Vendeuil est adhérente à l'Union des Secteurs d'Energie du Département de l'Aisne pour l'étude et la réalisation de travaux sur le réseau d'éclairage public. De nombreux dépannages sur l'éclairage public étant nécessaires, la commune décide de transférer à l'USEDA les compétences maintenance et exploitation de l'éclairage public.

ATELIER MUNICIPAL : Comme prévu, l'atelier sera terminé à la fin de ce mois.

TARIFS 2010

Voici les tarifs de location pour les salles :

Une caution de 200 € et une attestation d'assurance seront demandées lors du retrait des clés.

Salle du stade

<u>Vendeuil</u>	70 €	(arrhes 35 €)
<u>Extérieur</u>	120 €	(arrhes 60 €)

Période hivernale, supplément de 25 € pour le chauffage.

Salle de la mairie

Rappel : la salle de la mairie ne sera pas louée du 1^{er} janvier au 30 avril 2010

D'importants travaux de remise aux normes de la cuisine vont être réalisés. Les tarifs de location vont être augmentés en conséquence.

<u>Vendeuil</u>	200 €	(arrhes 100 €)
<u>Extérieur</u>	300 €	(arrhes 150 €)

Période hivernale, supplément de 20 € pour le chauffage.

Vin d'honneur

<u>Vendeuil</u>	50 €
<u>Extérieur</u>	70 €

Pour les locations de salles, il est précisé que la casse de vaisselle est toujours payante. La municipalité ayant renouvelé totalement les verres, il ne sera plus accepté l'achat de verres différents de ceux mis à disposition dans les salles.

Tarifs pour la pêche

- Ticket journalier au bureau de tabac	4,50 €
- Ticket journalier à l'étang	7,00 €
- Carte annuelle Vendeuil	15,00 €
- Carte annuelle extérieur	30,00 €
- Ponton ou barque Vendeuil	50,00 €
- Ponton ou barque extérieur	60,00 €

Il est rappelé aux locataires de pontons que le renouvellement de la location doit se faire impérativement entre le 1^{er} et le 15 janvier. Après cette date, les pontons seront considérés comme libres et reloués.

PONTONS : Deux pontons vont être commandés à l'ADERMAS et installés sur l'étang communal.

REMPOISSONNEMENT :

Un rempoissonnement est prévu le samedi 09 janvier 2010 à 09h00. Bien évidemment, la pêche sera ensuite fermée. Des affiches préciseront la date exacte de réouverture. Celle-ci devrait se situer début février.

TARIF DE L'EAU :

Le conseil municipal a décidé de maintenir les tarifs pour l'année 2010.

Abonnement annuel :	27,00 €
Consommation : De 1 à 500 m ³	0,50 €
Plus de 500 m ³	0,45 €

ENTREPRISE NEXAN de Chauny : Une demande de soutien a été adressée aux communes pour le soutien des salariés de l'entreprise NEXAN pour sauvegarder leurs emplois. Le Conseil Municipal décide d'apporter son soutien au combat engagé par les salariés pour la sauvegarde des deux unités de production de Chauny.

COLLEGE DE MOY DE L' AISNE : A la suite d'une demande du collège pour une participation de la commune à l'organisation d'une classe de neige pour les classes de 5^{ème}, le conseil municipal a décidé de verser une petite participation aux élèves de Vendeuil concernés par ce séjour.

OPERATION BRIOCHES 2009

La Municipalité et l'association « les papillons blancs » remercient la population pour sa générosité lors de l'opération « brioches 2009 ». La collecte a permis de verser 685,77 € à ladite association, en faveur de l'enfance inadaptée.

TELETHON : Le ramassage des papiers et cartons ne sera pas organisé dans la commune, le tarif du rachat étant trop faible pour le travail et la bonne volonté demandés.

ECOLE NUMERIQUE RURALE : Le tableau numérique a été installé et les ordinateurs vont bientôt être livrés. Les élèves vont pouvoir apprécier ces nouveaux équipements.

MARCHE DE NOËL : Le Marché de Noël de l'école aura lieu cette année le vendredi 11 décembre à 18h00 à la salle de l'ancienne école de Remigny.

GOUTER DE NOËL : Le goûter de Noël sera offert par la commune aux enfants à salle de la Mairie. Le matin pour les classes maternelles et l'après midi pour les primaires. Des contes de Noël seront proposés aux enfants et le Père Noël sera présent pour la distribution des cadeaux.

LE COMITE DES FETES FAIT UNE PAUSE ...

Communiqué de Maryline Delot, Présidente de l'association :

"Je suis désolée pour les fidèles participants aux différentes soirées organisées par le comité des fêtes ... mais, tout comme il ne m'a pas été possible de concevoir la traditionnelle soirée beaujolais, je ne pourrais organiser cette année le réveillon de la St Sylvestre. Rendez-vous en 2010 ..."

CCAS - COLIS DE NOËL

La traditionnelle distribution du colis de Noël aux personnes de 70 ans et plus sera effectuée le **samedi 19 décembre**. Les membres du C.C.A.S. rendront également visite aux résidents de la Maison de Retraite ce même samedi.

CYCLOCROSS : Il aura lieu le dimanche 10 janvier 2010 et se déroulera comme d'habitude chemin des « Basserons » et rue des Falaises. Venez nombreux.

CHIENS ERRANTS ET ABOIEMENTS : RAPPEL :

Propriétaires d'animaux, merci de faire en sorte que ceux-ci n'errent pas et n'aboient pas dans le village. Un arrêté va être pris afin de verbaliser les propriétaires en infraction.

ooo

INFORMATIONS DIVERSES

SERVICE : Pour vos photocopies en noir et blanc ou en couleur, renseignements en Mairie.

HORAIRE DU SECRETARIAT DE MAIRIE : Tel : 03.23.07.82.47

MARDI	JEUDI	VENDREDI
16h à 18h	16h à 19h30	16h à 18h

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES : Les nouveaux Vendeuillois sont invités à s'inscrire sur les listes électorales de la commune. Les inscriptions ont lieu au secrétariat de mairie du 1er septembre au 31 décembre. Se munir d'une pièce d'identité.

INSCRIPTION SUR LES LISTES DE RECENSEMENT MILITAIRE : Les jeunes gens nés en octobre, novembre et décembre 1993 doivent obligatoirement venir se faire inscrire pour le recensement militaire au secrétariat de mairie.

ooo

ILLUMINATIONS VENDEUILLOISES ET SAPIN ...

Un magnifique sapin offert par M. PREMONT André va être implanté place de la Mairie. Quatre nouvelles guirlandes vont être installées dès le 10 décembre dans le village.



CONCOURS DES MAISONS ILLUMINEES

Le conseil municipal renouvelle encore cette année l'organisation du concours de maisons illuminées. D'ores et déjà, les personnes souhaitant illuminer leur maison sont prévenues que le conseil municipal passera entre Noël et le jour de l'an dans le village pour noter les décorations. Dix récompenses vont être attribuées :

1er prix	90 € en bon d'achat
2ème prix	60 € en bon d'achat
3ème prix	45 € en bon d'achat
4ème prix	30 € en bon d'achat

Du 5ème au 10ème prix, une bouteille de champagne.

Les lauréats seront avertis de leurs futures récompenses. Ces prix ne seront remis qu'aux personnes présentes ou représentées.

RAPPEL DES FESTIVITES DE FIN D'ANNEE

04 décembre

Concert de l'ensemble Vocal Maurice Ravel de Ribemont à 20h30 en l'église de Vendeuil

05 décembre

Journée Téléthon, salle de la Mairie

11 décembre

Marché de Noël de l'école, salle de l'ancienne école à Remigny

18 décembre

Goûter de Noël des enfants de l'école, salle de la Mairie

ET POUR 2010

09 janvier

Vœux de la Municipalité

10 janvier

Cyclocross

16 janvier

Vœux du football Club

21 janvier

Début du recensement de la population vendeuilloise

**Monsieur le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal vous souhaitent
de bonnes fêtes de fin d'année
et vous invitent aux vœux de la municipalité
le samedi 09 janvier 2010 à 19h00
avec remise des prix aux lauréats du concours « Maisons illuminées »**



TELETHON

VENDREDI 4 DECEMBRE 2009



ENSEMBLE MAURICE RAVEL

De Ribemont
A l'église de Vendeuil

20 Heures 30

Entrée gratuite
Les dons seront au profit du Téléthon

TELETHON

Les associations et les bénévoles Vendeuillois se mobilisent

Le SAMEDI 5 DECEMBRE 2009

De 9 H 00 à 22 H 00

SALLE DE LA MAIRIE

JEUX

Fléchettes – Baby Foot – Cartes

GRILLE GEANTE

1.00 € la case

LOTS DIVERS

REPAS

➤ *12 H 00 Apéritif- concert avec la Fanfare Municipale*

➤ *A partir de 12 H 30*

REPAS 8,00 € Boisson non comprise

*Tripes – Frites
Ou Rôti de porc – Frites
Ou Saucisses – Frites
Fromages – Dessert – Café*

Pour le repas réservation :

Mr Alex LESBROS tél : 03 23 07 41 09 ou Mr Pascal MAERTENS Tél. : 03 23 07 42 75

➤ *15 H 00 Prestation The Country Club in VENDEUIL*

Durant l'après midi boissons chaudes et pâtisseries seront à votre disposition

➤ *19 H 00 : apéritif -Tirage de la grille géante*

Une urne sera à votre disposition pour déposer vos dons

VENEZ NOMBREUX PARTICIPER à CETTE GRANDE JOURNEE DE SOLIDARITE



LE RECENSEMENT
CHACUN DE NOUS Y TROUVE SON COMPTE

imprimé sur papier recyclé



POUR PLUS D'INFORMATION CONSULTEZ VOTRE MAIRIE OU www.insee.fr
 LES DONNÉES RECRUITÉES SONT STRICTEMENT CONFIDENTIELLES

Toute la population de Vendeuil sera recensée par 2 agents :
Mme DELIMAUGES Céline et Mme DEBACKER Sophie
entre le 21 janvier et le 20 février 2010